

# FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)

AU 31 OCTOBRE 2022

AU 31 JUILLET 2022

AU 30 AVRIL 2022

AU 31 JANVIER 2022

Ligne <sup>(1)</sup>		AU 31 OCTOBRE 2022	AU 31 JUILLET 2022	AU 30 AVRIL 2022	AU 31 JANVIER 2022
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves</b>					
1	Actions ordinaires admissibles émises directement (et leur équivalent dans le cas des banques qui ne sont pas constituées en société par actions et primes liées au capital)	— \$	— \$	— \$	1 169 717 \$
2	Résultats non distribués	—	—	—	1 222 052
3	Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	—	—	—	(10 907)
6	Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	—	—	—	2 380 862
26	Autres déductions ou ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 1 déterminés par le BSIF	—	—	—	10 482
28	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>(2)</sup>	—	—	—	(320 913)
29	<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)</b>	—	—	—	<b>2 070 431</b>
29a	<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA</b>	—	—	—	<b>2 059 949</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 : instruments</b>					
30	Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement et primes liées au capital	—	—	—	243 386
31	dont : instruments désignés comme capitaux propres selon les normes comptables applicables	—	—	—	243 386
33	Instruments de fonds propres émis directement assujettis au retrait progressif des autres éléments de fonds propres de catégorie 1	—	—	—	—
36	<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires</b>	—	—	—	<b>243 386</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 : ajustements réglementaires</b>					
43	Total des ajustements réglementaires des autres éléments de fonds propres de catégorie 1	—	—	—	—
44	<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 (AT1)</b>	—	—	—	<b>243 386</b>
45	<b>Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)</b>	—	—	—	<b>2 313 817</b>
45a	<b>Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA</b>	—	—	—	<b>2 303 335</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 : instruments et provisions</b>					
46	Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement et primes liées au capital	—	—	—	345 411
47	Instruments de fonds propres émis directement assujettis au retrait progressif des éléments de fonds propres de catégorie 2	—	—	—	—
50	Provisions collectives	—	—	—	110 895
51	<b>Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires</b>	—	—	—	<b>456 306</b>
57	Ajustements réglementaires des éléments de fonds propres de catégorie 2	—	—	—	(4 373)
58	<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2)</b>	—	—	—	<b>451 933</b>
59	<b>Total des fonds propres (TFP = T1 + T2)</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 765 750 \$</b>
59a	<b>Total des fonds propres (TFP = T1 + T2) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 765 750 \$</b>
60	<b>Total de l'actif pondéré en fonction des risques</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>21 232 369 \$</b>
<b>Ratios de fonds propres</b>					
61	Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques)	— %	— %	— %	9,8 %
61a	Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA	— %	— %	— %	9,7 %
62	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques)	— %	— %	— %	10,9 %
62a	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA	— %	— %	— %	10,8 %
63	Total des fonds propres (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques)	— %	— %	— %	13,0 %
63a	Total des fonds propres (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA	— %	— %	— %	13,0 %
<b>Cible du BSIF <sup>(4)</sup></b>					
69	Ratio cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,0 %	7,0 %	7,0 %	7,0 %
70	Ratio cible de fonds propres de catégorie 1	8,5 %	8,5 %	8,5 %	8,5 %
71	Ratio cible du total des fonds propres	10,5 %	10,5 %	10,5 %	10,5 %

(1) Tel qu'indiqué dans la ligne directrice du BSIF *Exigences en matière de divulgation de la composition des fonds propres* révisée en mai 2018, la numérotation des lignes a été fournie pour assurer l'uniformité et faciliter la comparabilité des informations fournies sur les éléments de fonds propres entre les banques et à l'échelle des territoires. Certaines lignes ont été supprimées car elles ne contenaient aucune valeur.

(2) Principalement composé de déductions pour les logiciels et autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

(3) Le calcul des fonds propres réglementaires sans l'application des mesures transitoires autorisées par le BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, en réponse à la pandémie de COVID-19.

(4) La réserve anticyclique au 31 janvier 2022 était de néant, étant donné que l'ensemble des expositions au risque de crédit du secteur privé était au Canada ou aux États-Unis.

# FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES (SUITE)

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)		AU 31 OCTOBRE 2021	AU 31 JUILLET 2021	AU 30 AVRIL 2021	AU 31 JANVIER 2021
Ligne <sup>(1)</sup>					
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves</b>					
1	Actions ordinaires admissibles émises directement (et leur équivalent dans le cas des banques qui ne sont pas constituées en société par actions) et primes liées au capital	1 176 389 \$	1 172 956 \$	1 169 309 \$	1 165 769 \$
2	Résultats non distribués	1 195 264	1 305 156	1 254 113	1 197 243
3	Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	(18 561)	(15 030)	(19 067)	(4 364)
6	Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	2 353 092	2 463 082	2 404 355	2 358 648
26	Autres déductions ou ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 1 déterminés par le BSIF	19 006	10 802	12 182	15 887
28	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>(2)</sup>	(333 337)	(439 900)	(431 146)	(439 806)
29	<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)</b>	<b>2 038 761</b>	<b>2 033 984</b>	<b>1 985 391</b>	<b>1 934 729</b>
29a	<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA</b>	<b>2 019 755</b>	<b>2 023 182</b>	<b>1 973 209</b>	<b>s.o.</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 : instruments</b>					
30	Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement et primes liées au capital	245 683	245 720	244 038	244 038
31	dont : instruments désignés comme capitaux propres selon les normes comptables applicables	245 683	245 720	244 038	244 038
33	Instruments de fonds propres émis directement qui seront éliminés progressivement des autres éléments de fonds propres de catégorie 1	—	—	—	—
36	<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires</b>	<b>245 683</b>	<b>245 720</b>	<b>244 038</b>	<b>244 038</b>
43	Total des ajustements réglementaires des autres éléments de fonds propres de catégorie 1	—	—	—	—
44	<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 (AT1)</b>	<b>244 536</b>	<b>245 720</b>	<b>244 038</b>	<b>244 038</b>
45	<b>Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)</b>	<b>2 283 297</b>	<b>2 279 704</b>	<b>2 229 429</b>	<b>2 178 767</b>
45a	<b>Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1) sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA</b>	<b>2 264 291</b>	<b>2 268 902</b>	<b>2 217 247</b>	<b>s.o.</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 : instruments et provisions</b>					
46	Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement et primes liées au capital	349 782	349 696	349 610	349 528
47	Instruments de fonds propres émis directement qui seront éliminés progressivement des éléments de fonds propres de catégorie 2	—	—	—	—
50	Provisions collectives	97 000	82 904	85 276	91 640
51	<b>Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires</b>	<b>446 782</b>	<b>432 600</b>	<b>434 886</b>	<b>441 168</b>
57	Ajustements réglementaires des éléments de fonds propres de catégorie 2	(74)	—	—	—
58	<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2)</b>	<b>446 708</b>	<b>432 600</b>	<b>434 886</b>	<b>441 168</b>
59	<b>Total des fonds propres (TFP = T1 + T2)</b>	<b>2 730 005 \$</b>	<b>2 712 304 \$</b>	<b>2 664 315 \$</b>	<b>2 619 935 \$</b>
59a	<b>Total des fonds propres (TFP = T1 + T2) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA</b>	<b>2 730 005 \$</b>	<b>2 712 304 \$</b>	<b>2 664 315 \$</b>	<b>s.o.</b>
60	<b>Total de l'actif pondéré en fonction des risques</b>	<b>20 007 010 \$</b>	<b>19 675 022 \$</b>	<b>19 697 909 \$</b>	<b>19 715 068 \$</b>
<b>Ratios de fonds propres</b>					
61	Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques)	10,2 %	10,3 %	10,1 %	9,8 %
61a	Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA	10,1 %	10,3 %	10,0 %	s.o.
62	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques)	11,4 %	11,6 %	11,3 %	11,1 %
62a	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA	11,3 %	11,5 %	11,3 %	s.o.
63	Total des fonds propres (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques)	13,6 %	13,8 %	13,5 %	13,3 %
63a	Total des fonds propres (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques) <sup>(3)</sup> sans l'application des mesures transitoires pour le provisionnement des PCA	13,6 %	13,8 %	13,5 %	s.o.
<b>Cible tout compris du BSIF <sup>(4)</sup></b>					
69	Ratio cible tout-compris des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,0 %	7,0 %	7,0 %	7,0 %
70	Ratio cible tout compris de fonds propres de catégorie 1	8,5 %	8,5 %	8,5 %	8,5 %
71	Ratio cible tout compris du total des fonds propres	10,5 %	10,5 %	10,5 %	10,5 %

(1) Tel qu'indiqué dans la ligne directrice du BSIF *Exigences en matière de divulgation de la composition des fonds propres* révisée en mai 2018, la numérotation des lignes a été fournie pour assurer l'uniformité et faciliter la comparabilité des informations fournies sur les éléments de fonds propres entre les banques et à l'échelle des territoires. Certaines lignes ont été supprimées car elles ne contenaient aucune valeur.

(2) Principalement composé de déductions pour les logiciels et autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

(3) Le calcul des fonds propres réglementaires sans l'application des mesures transitoires autorisées par le BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, en réponse à la pandémie de COVID-19.

(4) La réserve anticyclique au 31 octobre, 31 juillet, 30 avril et 31 janvier 2021 était de néant, étant donné que l'ensemble des expositions au risque de crédit du secteur privé était au Canada ou aux États-Unis.